



SOMMAIRE

- **POIREAU** : attention à la rouille.
- **CHOUX** : la pression aleurodes est toujours élevée.
- **CELERI** : plusieurs captures de mouches de la carotte et de mouches du céleri
- **ENDIVE** : vol de mouches de l'endive toujours en cours sur certaines parcelles.

POIREAU

Stade : 12 feuilles à récolte.



Sur parcelles en
circuit longs.

Thrips

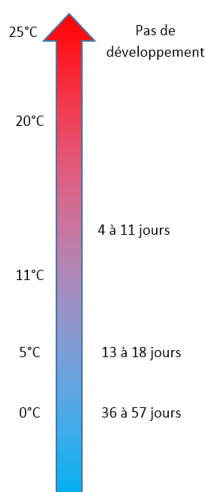
Les thrips sont toujours présents et toujours assez facilement visibles. En revanche, les jeunes feuilles présentent moins de dégâts qu'en août ou en septembre bien qu'ils soient toujours présents sur 100% des parcelles et sur toutes les variétés. A Loos-en-Gohelle (62), entre 1 et 5 thrips sont présents sur 32% des poireaux observés et 100%

des poireaux sont atteints par les dégâts de thrips. Les températures comprises entre 8 et 14°C et les pluies annoncées pour les prochains jours vont être défavorables aux thrips. Pour rappel, le thrips aspire le contenu des cellules de l'épiderme entraînant la formation de petits points blancs visibles à l'œil nu et généralement accompagnés d'excréments noirs. Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.

Rouille

Ce champignon est de plus en plus fréquent en plaine. De la rouille a été observée à Oudezeele (59) et à Socx (59) sur moins de 1% des poireaux. A Loos-en-Gohelle (62), 80% des plantes sont touchées. Les conditions restent plutôt favorables à l'infection par la rouille mais pour le moment la pression est faible. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C.

Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncé. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail,



Durée de
développement de la
rouille en fonction
des températures.



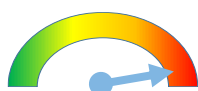
Rouille sur poireau (FREDON HdF)

des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des Alliums sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variété réellement résistante mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.

CHOUX

Réseau : 2 parcelles

Stade : pomaison à récolte



Aleurode (*Aleyrodes protella*)

Les aleurodes sont encore présents. Il y en a dans des choux-fleurs à Saint-Omer (62). A Lorgies (62), entre 700 et 950 aleurodes adultes sont présents par chou-fleur de grande taille. La pression reste élevée et bien que les températures prévues dans les prochains jours soient fraîches, elles ne vont pas permettre de réduire la pression, juste de ralentir le développement. Restez vigilants en observant régulièrement la face inférieure des feuilles des choux.

La problématique aleurode est nettement plus importante sur choux-fleurs et choux frisés que sur les choux pommés. *Aleyrodes protella* présente des taches grises sur les ailes. En grand nombre, ils peuvent provoquer un arrêt de croissance et des déformations mais c'est surtout la fumagine, un champignon qui se développe sur le miellat excrété par les aleurodes, qui rend les productions non commercialisables. Les conditions sèches et chaudes (températures supérieures à 20°C) sont favorables aux aleurodes. La durée total œuf-adulte est de 21 à 47 jours en moyenne pour des températures constantes de 30 et 16°C respectivement. La température optimale pour un cycle est de 31,1°C. En dessous de 16°C, les femelles pondent peu d'œufs et les puparium n'atteignent pas le stade adulte. Un adulte peut pondre en moyenne 225 œufs.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur aleurodes :

- Sur tous les choux : l'huile essentielle d'orange douce et *Beauveria bassiana* souche ATCC.
- Sur tous les choux de plein champ et sous abri sur les choux-raves et choux feuillus : la maltodextrine.

Choux feuillus = choux chinois et choux verts type non pommé (par exemple le chou kale)

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

.....des déformations, **(virgule)**. Je modifierais la phrase qui suit en disant : A noter que c'est surtout la fumagine, **(supprimer la virgule)** des champignons qui se développent sur le miellat excrété par les aleurodes qui rend les productions non commercialisables. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui (à supprimer ?) **(leur)** sont favorables. Les conditions sèches et chaudes sont favorables à quoi ? Aux aleurodes ou à la fumagine ?

Pucerons

Sur une parcelle de choux pommés à Saint-Omer (62), 8% des choux présentent des pucerons. Il y a également des pucerons cendrés dans les choux-fleurs à Lorgies (62) sur environ 10% des plantes. La pression diminue encore et les températures des prochains jours ne sont pas favorables au développement des pucerons. La présence de pucerons cendrés se manifeste par un rosissement et un enroulement des feuilles. Afin d'éviter la prolifération des pucerons il est conseillé de broyer et incorporer les résidus de culture, de favoriser les bandes fleuries et donc les auxiliaires des



cultures, d'irriguer les parcelles, de poser des filets anti-insectes, de favoriser une pousse rapide du jeune plant...



Piérade, noctuelle et teigne des crucifères

Comme la semaine dernière, aucune capture n'a été faite à Saint-Omer (62). Les conditions climatiques ne sont pas favorables aux pontes et aux chenilles.

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Saint Omer (59)	0 =	0 =

CELERI



Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

Trois mouches (1 mouche / plaque) ont été capturées sur les plaques jaunes à Saint-Omer (62). Une seule mouche du céleri (0,33 mouche / plaque) a été piégée à Annezin (62).

Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Saint-Omer (62), 1,67 mouches par plaque ont été capturées (soit 5 mouches au total). A Annezin (62), 2 mouches de la carotte ont été piégées (0,67 mouche / plaque) sur les plaques jaunes. Ce sont les larves (asticots blancs jaunâtre de 7-8 mm) qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il y a généralement 3 générations par an. A partir du printemps, les émergences sont échelonnées. La température optimale pour le développement de la larve est située entre 18 et 22°C. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti-insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible. L'activité des femelles a préférentiellement lieu en fin de journée.



ENDIVE



Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Le seuil est de nouveau dépassé à Loos-en-Gohelle (62). Pour rappel, le cycle de la mouche de l'endive se décompose en 4 phases : le stade œuf qui dure de 4 à 8 jours ; différents stades larvaires qui durent 23 à 27 jours au total ; la nymphose (pupe) qui s'effectue en 20 jours ; l'adulte, ailé qui peut vivre jusqu'à 30 jours. L'étape délicate est la récolte des racines : si des œufs de mouches sont pondus dans les collets, les larves vont ensuite éclore et faire des dégâts durant le forçage. La présence de la mouche de l'endive en parcelle peut être détectée grâce aux piqures qu'elle effectue sur les feuilles des endives.

Site de piégeage	Mouche de l'endive													
	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	2	2	0	2	0	1	-	1	0	-	-	-	-	
Arras (62)	4	3	7	10	4	0	0	0	0	0	0	1	0	
Avelin (59)	-	6	1	1	0	-	0	1	2	0	5	1	1	
Boursies (59)	0	1	0	2	0	4	1	0	3	10	15	4	10	
Beaumetz-les-Cambrai (59)	0	23	7	3	2	-	-	-	-	-	-	-	-	
Loos-en-Gohelle (62)	0	15	1	9	8	21	9	17	18	14	64	12	27	
Richebourg (62)	2	1	1	2	5	1	2	2	0	-	-	-	-	
Marcelcave (80)	0	1	0	0	0	0	2	0	1	1	1	0	0	
Neuville Bourjonval (62)	0	45	46	30	18	1	5	1	1	-	-	-	-	
Pouilly-sur-serre (02)	13	16	0	1	0	0	7	1	37	-	-	-	-	
Soyécourt (80)	2	2	4	3	1	6	2	2	3	12	13	-	-	
Violaines (62)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	38	3	1	

Pucerons lanigères

Le vol retour de pucerons lanigères est toujours en cours mais il diminue sur la plupart des sites. Il s'agit du vol « retour » par lequel des individus ailés, issus des aptères présents sur les racines regagnent leur hôte primaire,



le peuplier. Des mouches de *Thaumatomyia* spp., prédatrices des pucerons lanigères sont aussi piégées. Jusqu'à présent, il semble qu'elles aient bien contribué au contrôle des populations de pucerons.

Commune	<i>Thaumatomyia</i>	<i>Pemphigus</i>
Loos en Gohelle (62)	0	74
Avelin (59)	1 =	9
Boursies (59)	5	77
Violaines (62)	0	9
Arras (62)	10	0
Marcelcave (80)	0 =	0 =

Cicadelles

A Loos-en-Gohelle (62), de nombreuses piqûres et quelques cicadelles sont toujours observées sur toutes les plantes. La présence de cicadelles se traduit par de petites taches sur le limbe conduisant à une décoloration vert clair à jaune pâle. Ces symptômes bien que généralisés sont a priori sans gravité.



Piqûres de mouche de l'endive (alignées)
(FREDON HdF)

Piqûres de cicadelles (groupées) (FREDON HdF)

Alternaria (Alternaria dauci)

Cette semaine aucune tache n'a été observée mais les conditions actuelles restent favorables à son développement. Ce champignon entraîne l'apparition de petites taches circulaires, de couleur jaune et cernées de rouge, qui deviennent ensuite brunes en grandissant. La maladie est favorisée par un temps doux (températures comprises entre 15 et 25°C, optimum 20°C) et humide. Les successions de pluies et de soleil lui sont très favorables : l'humidité favorise la fructification sur les lésions et le temps sec permet la dissémination des spores. Surveillez l'apparition des premiers symptômes. Soignez le désherbage, le laiteron est aussi sensible à la maladie et les symptômes apparaissent souvent sur cette plante avant d'être visible sur endive.

Pucerons du feuillage

Quelques individus sont toujours observés cette semaine à Loos-en-Gohelle (62) sur 52% des plantes, des pucerons mycosés sont aussi présents. A surveiller dans les semaines à venir car leur présence sur le feuillage peut conduire à les retrouver au forçage notamment lors des forçages précoces (ces pucerons ont la capacité de se maintenir dans les collets une fois les plantes arrachées).



Il ne présente pas de nuisibilité au champ si les populations n'évoluent pas. Il pourrait toutefois se conserver dans le collet et se développer au forçage si sa présence se maintient.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. DOYER - PLRN ; Chou-fleur, choux et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ;

Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF](#) et [Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France](#)